



Le jeudi 26 juin 2025, à 13h30 – Conseil Départemental, Saint-Denis

Dans le cadre du projet GIROFLÉE (Gestion Innovante des Ressources Forestières pour une Énergie Durable), une **Assemblée Générale Constitutive (AGC)** sera organisée le **jeudi 26 juin 2025** à l'hémicycle du Conseil Départemental de La Réunion. Cet événement marquera une étape décisive dans la structuration de la **filière forêt-bois locale**, en rassemblant les professionnels, les institutions et les partenaires techniques et scientifiques autour de la création d'une **interprofession dédiée**.

Une démarche née des réalités de terrain et des attentes de la filière

La volonté de créer une interprofession forêt-bois à La Réunion ne répond pas à une injonction descendante, mais bien à une demande formulée depuis le terrain. Déjà identifiée comme une **priorité dans le Plan Régional de la Forêt et du Bois**, cette orientation stratégique a été largement confirmée en 2024 à travers une étude de type MOFF (Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses) conduite par **FIBOIS France** dans le cadre du projet GIROFLÉE. Cette étude s'est appuyée sur des entretiens qualitatifs menés auprès d'une trentaine d'acteurs représentatifs de la filière locale, issus aussi bien de la gestion forestière, de l'exploitation, de la transformation, de l'artisanat, que des institutions ou de la recherche.

Les enseignements tirés de cette consultation confirment l'existence d'un large consensus en faveur de la création d'une interprofession régionale, perçue comme un levier structurant pour répondre aux défis partagés. Tous les acteurs rencontrés ont exprimé une volonté claire de s'impliquer, de manière directe ou indirecte, dans la construction de cette instance collective. Ils estiment que le tissu d'acteurs locaux est désormais suffisamment mature et organisé pour porter ensemble un projet de cette nature. Cette dynamique ascendante bénéficie par ailleurs de l'appui institutionnel de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)

de La Réunion, qui accompagne et soutient financièrement la mise en œuvre de l'interprofession.

Au fil des échanges, plusieurs besoins prioritaires ont émergé. Il apparaît d'abord essentiel de disposer d'une instance permanente de dialogue et de concertation, capable de représenter l'ensemble des maillons de la filière et de porter une voix commune. Le renforcement de l'amont forestier, en particulier la structuration de la forêt privée et la consolidation des entreprises de travaux, est également apparu comme un enjeu central. À cela s'ajoute une demande récurrente d'amélioration de l'offre de formation, aussi bien pour les bûcherons que pour les métiers de la transformation ou de l'artisanat. Enfin, l'ensemble des personnes consultées ont souligné l'importance de développer une communication collective ambitieuse autour de projets structurants, et de renforcer la valorisation du bois local, en particulier dans les secteurs de la construction et de l'artisanat réunionnais.

Cette démarche participative a ainsi permis de jeter les bases d'un projet d'interprofession enraciné dans les besoins réels, avec un objectif partagé : faire émerger une filière plus lisible, plus solidaire et mieux structurée pour relever les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

L'action 5 du projet GIROFLÉE : construire collectivement

Portée par l'action 5 du projet GIROFLÉE, la démarche de structuration de l'interprofession forêt-bois s'est construite pas à pas depuis début 2024, selon une logique de co-construction impliquant l'ensemble des parties prenantes du territoire. Cette action a d'abord donné lieu à un cycle de visites thématiques organisées sur le terrain afin de mettre en lumière les réalités concrètes des différents maillons de la filière et de favoriser une compréhension mutuelle entre acteurs. Ces visites ont permis, entre autres, de découvrir la gestion de la forêt publique au Maïdo avec l'ONF, d'explorer les enjeux du bois-énergie lors d'une immersion à la centrale Albioma Bois Rouge, de visiter la scierie Tradition Bardeaux pour mieux comprendre la première transformation, d'observer les savoir-faire artisanaux dans l'entreprise Rénovation Est Menuiserie Bâtiment, ainsi que de suivre en conditions réelles des chantiers forestiers conduits par l'entreprise T2B et la régie forestière de l'ONF.

En parallèle, un dispositif de concertation structuré autour de quatre groupes de travail, organisés entre février et mai 2025, a permis de faire émerger un socle commun pour l'interprofession. Ces ateliers, réunissant des professionnels du bois et de la forêt, des représentants institutionnels, des chercheurs, des opérateurs techniques et des collectivités, ont permis de travailler collectivement à l'élaboration des statuts, et d'ouvrir des discussions approfondies sur la gouvernance, la représentativité des collèges professionnels, les modalités de fonctionnement et les leviers de financement envisageables.

Ce processus a permis de consolider progressivement les bases d'une interprofession adaptée aux réalités réunionnaises, en répondant à la fois aux besoins exprimés sur le terrain et aux exigences de structuration d'une filière stratégique pour le territoire. Ce processus est également soutenu par la DAAF de La Réunion, qui accompagne activement la mise en place de l'interprofession et en soutient le développement, notamment à travers un appui financier dédié.

L'Assemblée Générale Constitutive : une étape fondatrice pour la filière

Le jeudi 26 juin 2025 marquera une étape déterminante dans le processus de structuration de la filière forêt-bois réunionnaise. C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale Constitutive (AGC) que sera lancée officiellement la nouvelle interprofession, fruit d'un long travail collaboratif mené dans le cadre du projet GIROFLÉE.

Ce rendez-vous institutionnel permettra, d'une part, de présenter publiquement le projet d'interprofession, ses fondements, ses missions envisagées, ainsi que les principes de gouvernance retenus. Il offrira, d'autre part, un cadre d'échange et de débat autour des statuts proposés, qui seront soumis à validation par l'assemblée. La réunion aboutira ensuite à l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau, chargés de piloter la structure et d'en garantir le bon fonctionnement.

Ce moment marquera le passage d'une phase préparatoire à une phase pleinement opérationnelle, ouvrant la voie à la mise en œuvre concrète du programme d'actions, à la mobilisation de nouveaux adhérents, et à la reconnaissance officielle de l'interprofession comme espace de représentation et de coopération pour les professionnels du secteur.

Programme de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour comprendra :

- 13h30 – 14h00 : Accueil
- 14h00 – 17h00 : Assemblée Générale Constitutive

1. Introduction ;
2. Présentation succincte de la mission ;
3. Présentation du rôle et fonctionnement des interprofessions ;
4. Relecture des statuts, ouverture des débats et validation des statuts ;
5. Élection du Conseil d'Administration ;
6. Élection du Bureau.

À l'issue de l'AG, un temps d'échange informel sera prévu autour d'un cocktail.

Appel à mobilisation des acteurs de la filière

Tous les acteurs impliqués dans la filière – exploitants forestiers, propriétaires, transformateurs, artisans, collectivités, institutions, chercheurs, structures de formation – sont invités à **participer activement à cet événement ou à se faire représenter**. La diversité et la représentativité des participants seront les clés de la légitimité et de la dynamique de cette future interprofession.

Pour **obtenir les documents préparatoires** (statuts, bulletin d'intention d'adhésion), les personnes intéressées sont invitées à prendre contact par mail auprès de la coordination du projet GIROFLÉE :

✉ josephine.agristola@opta-s.fr.

Focus sur les partenaires du consortium



Le Département de La Réunion est chef de projet de Giroflee, en tant que propriétaire de la forêt départementale dont la gestion est confiée à l'ONF. Son rôle, dans le projet, est aussi d'assister Fibois France pour la structuration de la filière réunionnaise.

Contact : contact@cg974.fr



Fibois France est l'association regroupant et fédérant les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Ces dernières visent à développer et promouvoir les activités économiques liées à la forêt et aux matériaux bois en région.

Contact : contact@fibois-france.fr



Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. L'institut mobilise la science et l'innovation pour évaluer les ressources forestières et les filières de valorisation en matériaux et énergie renouvelables.

Contact : presse@cirad.fr



Albioma est un producteur d'énergies renouvelables indépendant engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse, au solaire et à la géothermie. Albioma est présent à la Réunion depuis 32 ans et produit de l'électricité à partir de biomasse dans les centrales thermiques du Gol et de Bois Rouge. A travers son engagement dans le projet, Albioma garantit un débouché pour le bois énergie produit à la Réunion.

Contact: Charlotte Neuvy – Directrice de la communication & des relations institutionnelles Charlotte.NEUVY@albioma.com



L'ONF est gestionnaire de la forêt départementale de La Réunion. Il apporte, sur ce projet, son expertise en matière de connaissance de la forêt, notamment pour l'évaluation de la ressource en vue d'une exploitation durable et pour l'élaboration d'itinéraires techniques de gestion et d'exploitation des bois.

Contact : dr.reunion@onf.fr



L'INRAE est un institut de recherche public œuvrant pour un développement cohérent et durable de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. L'INRAE intervient sur ce projet pour l'acquisition et l'exploitation des données Lidar qui permettront de caractériser la ressource forestière réunionnaise.

À propos du Plan d'innovation Outre-Mer (PIOM)

- L'Action « Plan Innovation Outre-Mer » est créée dans le cadre du Fonds National de Valorisation, « Pôles d'excellence » en 2019 et s'élève à 16M€. Elle s'inscrit dans la continuité des Assises des Outre-mer et dans la stratégie trajectoire « Outre-mer 5.0 » pour la transformation des territoires ultra-marins français.
- Elle vise à financer des projets innovants qui tiennent compte des besoins et des spécificités locales et qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif tant social, environnemental, qu'économique
- En tant qu'opérateur pour le compte de l'Etat et mobilisant ses directions régionales, la Banque des Territoires a géré les deux phases du Plan Innovation Outre-Mer (PIOM), la phase d'ingénierie (AMI) suivie de la phase d'appel à projets, a piloté le processus d'instruction et de contractualisation et assure le suivi des projets.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

A propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République **France 2030** :

- **Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs** de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par

l'innovation technologique et industrielle, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : **54 Md€** seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de **répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité** du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi **renforcer la souveraineté et l'indépendance française** dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé **en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens** qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les **porteurs de projets** sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (**ADEME**), l'Agence nationale de la recherche (**ANR**), **Bpifrance** et la Caisse des Dépôts et Consignations (**CDC**).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

<https://www.departement974.fr/actualite/france-2030-lancement-operationnel-projet-girollee-2024>

<https://www.clicanoo.re/article/departement-reunion/2024/04/04/france-2030-lancement-operationnel-du-projet-girollee-laureat-du-programme-innovation-oultre-mer-piom>

<https://freedom.fr/france-2030-lancement-operationnel-du-projet-girollee-laureat-du-programme-innovation-oultre-mer-piom/>

<https://imazpress.com/conseil-general/france-2030-lancement-operationnel-du-projet-girollee-laureat-du-programme-innovation-oultre-mer-piom>

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/energies-renouvelables-a-la-reunion-lancement-operationnel-du-programme-girollee-pour-la-creation-dune-interprofes>